

COMMUNE DE PUPILLIN

39600

N° 39 - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 15 FEVRIER 2018

Présents : JAQUIER Christian, BRENIAUX Blandine, CRINQUAND Mickaël, LORENTZ Jean-Jacques, FORESTIER Arnaud, JOLY Lionel, MAIRE Corinne, THIEVENT Claudine.

Absente excusée : CHARLES Valérie

Secrétaire de séance : JOLY Lionel

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Débat d'orientations budgétaires
- 2) Études de devis
- 3) Cartes Avantages Jeunes
- 4) Travaux ONF 2018
- 5) Traité de libre échange
- 6) Questions diverses

1) Débat d'orientations budgétaires

Les membres du conseil débattent des futurs travaux et des achats qui seraient nécessaires.

Certains sont déjà engagés, c'est le cas du cimetière (columbarium, caves-urnes et allées) et de la participation à la construction de la nouvelle caserne de pompiers d'Arbois.

Les travaux prévus en 2018 sont les suivants :

- Réfection du bâtiment du chalet (toiture, isolation),
- Accessibilité salle, mairie et église,
- Sécurité aux entrées du village,
- Changement des volets de la salle polyvalente,
- Achat d'une tondeuse, d'un nettoyeur vapeur
- Participation au changement des panneaux aux entrées du village,
- Remplacement des tables au belvédère,
- Achat d'un échafaudage,
- Achat d'un radiateur/sèche linges pour la cuisine de la salle polyvalente,
- Changement volets dans un logement.

Les travaux reportés pour 2019 sont les suivants :

- Toilettes publiques,
- Clôture du cimetière,
- Extension du hangar,
- Réfection d'un mur au caveau du chalet...

2) Étude de devis

Réfection de la toiture du bâtiment du Chalet :

- Maçonnerie :

Madame BRENIAUX Blandine, concernée par cette affaire quitte la séance.

Arrivée de M. FORESTIER Arnaud

Après étude des différents devis, le conseil approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise BRENIAUX (la mieux-disante), d'un montant de 3 575,00 € HT pour la création d'une arase ferrailée pour soutenir la charpente.

Madame BRENIAUX Blandine rentre en séance.

- Charpente :

Après étude des différents devis, le conseil approuve avec 7 voix pour et une abstention, le devis de l'entreprise THIERY Laurent (la mieux-disante), d'un montant de 49 368,43 € HT pour la charpente, la couverture et la zinguerie.

Les devis d'isolation des plafonds hauts et des plafonds des caves seront étudiés lors d'un prochain conseil.

Création de passages surélevés aux entrées du village :

Après étude des différents devis, le conseil approuve avec 6 voix pour et 2 abstentions, le devis de l'entreprise SJE (la mieux-disante), d'un montant de 9 898,00 € HT pour la création de 2 plateaux aux entrées du village, la fourniture et la pose des panneaux nécessaires et la fourniture et la pose de bordures. Une subvention de 2 159 € provenant des amendes de police a doré et déjà été reçue. Une subvention de la Communauté de Communes Arbois, Poligny, Salins, Coeur du Jura est en discussion.

3) Cartes Avantages Jeunes

Le conseil municipal **décide à l'unanimité d'offrir la carte avantages jeunes pour l'année scolaire 2018-2019 aux jeunes nés entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2012.**

Les personnes intéressées devront s'inscrire en Mairie **avant le 15 juin 2018.**

4) Travaux ONF 2018

Le conseil décide de faire chiffrer à l'ONF les travaux proposés dans la parcelle 13 (cloisonnement par ouverture mécanisée et dégagement manuel) sur 0,25 ha et dans la parcelle 11 (préparation et plantation de hêtre) sur 0,20 ha soit 250 plants.

5) Traité de libre échange

Le Maire informe les conseillers que le CETA (traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada) a été adopté par l'Union européenne et s'applique désormais à la France.

Les parlementaires Français sont appelés, en 2018, à ratifier ou non ce traité qui a de multiples impacts néfastes sur l'agriculture française, l'environnement et la santé des citoyens compte tenu des normes sanitaires à minima qui existent au Canada.

Le Maire propose de faire un courrier aux parlementaires jurassiens pour leur faire part des inquiétudes, des critiques et des dangers que génère ce traité. Les conseillers y sont favorables à l'unanimité.

6) Questions diverses

La biou'z musik sera sollicitée pour la fête du Biou 2018. Il leur sera demandé de ne pas jouer à l'intérieur de la salle polyvalente en cas de pluie.

Une journée « PREPARATION AU FLEURISSEMENT » est organisée le samedi 17 mars 2018.

Tous les bénévoles sont attendus devant le hangar communal à partir de 9 H.

INFORMATIONS :

* Le Conseil Départemental propose un numéro d'appel unique pour répondre à vos questions pour « **bien vieillir** » : 09.69.39.40.39.

Des flyers sont disponibles en Mairie pour les personnes âgées de 60 ans et plus, leur famille ou leur entourage. Ils traitent notamment du maintien à domicile, de la recherche de solution d'accueil, de l'aide à la constitution des dossiers, ateliers mémoire, action de prévention...

* Des plaquettes de présentation de la stratégie de **cohésion territoriale de la Région Bourgogne Franche-Comté** sont disponibles en Mairie.

* **Communauté de Communes Arbois, Poligny, Salins, Coeur du Jura :**

Suite au conseil du 12 octobre 2017, le Maire informe les conseillers que le Préfet du Jura a pris un arrêté modifiant les statuts de la Communauté de Communes.

7 communes dont Pupillin avaient voté contre cette modification de statuts.

* **Cimetière :**

Merci de ne pas jeter les fleurs et les pots en plastique dans les talus du cimetière. Des poubelles prévues à cet effet sont placées à l'entrée du cimetière. Un composteur à végétaux est également mis à disposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 h 00.

Le maire

Le secrétaire de séance

Christian JAQUIER

Lionel JOLY